

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jessie Bérubé	Numéro de permis 2021094	Date d'inspection Le 05 octobre 2023	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Les Farfeloups Ltée		Numéro de téléphone (506) 253-9924	
Adresse 154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
 - Le ratio est respecté lors de la visite.
 - Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
 - Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
 - Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
 - Un siège percé et un siège pour l'apprentissage de la propreté sont fournis ainsi que les marchepieds ou tabourets.
 - Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
 - Chaque enfant âgé entre 15 mois et 5 ans qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
 - Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
 - Observations: Pendant la visite les enfants s'amuse à l'extérieur.
- Les enfants ont lavé leurs mains et mangé leurs diners.
- Discussions concernant le DS d'une employée, la sieste et la documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 octobre 2023

Date

original signé par
Jessie Bérubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 octobre 2023

Date